



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conséquences

Question au Gouvernement n° 1292

Texte de la question

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Ferrand, pour le groupe UMP.

M. Jean-Michel Ferrand. Monsieur le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, le chômage est l'une des préoccupations principales des Français et de la majorité. C'est également celle du Président de la République. Aussi le Gouvernement a-t-il fait de l'emploi sa priorité...

M. Didier Migaud. Non !

M. Jean-Michel Ferrand. ... et s'attache-t-il à mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour créer les conditions les plus favorables à la croissance. Je citerai la simplification des créations d'entreprises, la mise en place du RMA, l'augmentation du SMIC, les cent mille contrats en entreprise pour les jeunes, les mesures en faveur de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Hier, M. le Président de la République a réaffirmé avec force la priorité absolue donnée par le Gouvernement à la cohésion sociale, indiquant notamment que la future loi de mobilisation devra aller plus loin dans l'application du préambule de la Constitution de 1946, qui dispose que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Il a, à cette occasion, invité tous les préfets à se mobiliser pour mettre en oeuvre le plan de cohésion sociale que vous préparez.

Monsieur le ministre, les attentes de nos concitoyens sont grandes dans de nombreux domaines liés les uns aux autres :...

M. Albert Facon. La question !

M. Jean-Michel Ferrand. ... l'emploi, en particulier celui des jeunes, le logement et l'égalité des chances.

M. le Président. Merci, monsieur Ferrand !

M. Jean-Michel Ferrand. Quels objectifs vous assignez-vous pour relever le défi de la cohésion sociale et de l'emploi, indispensables au respect du principe de justice qui est au coeur de notre pacte social ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Monsieur le député, je vous remercie d'avoir rappelé ce qui a été enclenché par François Fillon et Renaud Dutreil.

L'origine de la désintégration républicaine ou de la cohésion sociale est dramatiquement simple. Aux chômeurs indemnisés par l'UNEDIC, il convient d'ajouter 1,6 million de foyers très loin de l'emploi et dans l'assistance. Malheureusement, dans ce cas-là, les handicaps se cumulent :...

M. Albert Facon. Comme pour le Gouvernement !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. ... emploi, soutien éducatif, parentalité, activité.

L'objet du plan de cohésion sociale est triple.

Il s'agit d'abord de ramener dans la République l'ensemble de ces populations fragilisées, et ce par l'activité et par le logement.

M. Albert Facon. Sans argent ?...

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Il faut ensuite expliquer à nos autres compatriotes, qui s'inquiètent de cette véritable insécurité sociale, que notre pays a un avenir social. Enfin, il n'y a pas de développement économique possible si toute la nation ne se prépare pas à relever ces défis. Vous le savez, monsieur le député, la courbe démographique est telle que nous aurons besoin dans les années qui viennent, et à compter de l'an prochain, de plus d'un million de Français prêts à l'activité.

Ce plan de cohésion sociale, c'est un plan social, humain, mais aussi un plan de développement économique. Savez-vous que l'inquiétude se mesure au taux d'épargne ? Or celui-ci se situe depuis assez longtemps autour de 18 %, alors qu'il fut un temps où il n'était que de 11 %. Un point, c'est 15 milliards d'euros dans le circuit économique. Tel est donc l'objectif de ce plan. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1292

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2004